

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

pourquoi choisir
cette formation?

- Définition de la discipline : La chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur traite de tout l'éventail des troubles du développement, des affections et des lésions de l'appareil locomoteur et de leurs suites à tout âge de la vie
- Objectif de la formation postgraduée : acquérir des connaissances approfondies des affections et des traumatismes de l'appareil locomoteur ainsi que de leurs séquelles, les traiter chirurgicalement ou non, en tenant compte notamment du contexte socio-économique. Le traitement d'affections et de lésions rares ou complexes de l'appareil locomoteur s'effectue dans un hôpital central spécialisé dans ce domaine et équipé en conséquence. Chaque spécialiste doit cependant également être capable de reconnaître des tableaux cliniques rares afin de pouvoir trier et référer les patient·e·s concerné·e·s de manière appropriée

durée et
structure
de la formation
possibilités
de carrière

cabinet

- Titre FMH spécifique nécessaire
- Thèse recommandée

hôpital

- Titre FMH spécifique nécessaire
- Thèse recommandée

académique

- Titre FMH spécifique nécessaire
- Thèse nécessaire

- Possible

- Possible

- Possible

pré-requis pour
obtenir le titre

- Durée et structure de la formation postgraduée 6 ans : 0-1 an de formation de base (non spécifique) et 5-6 ans de formation spécifique
- Formation postgraduée en orthopédie : Au moins 3 ans dans des établissements reconnus pour la formation postgraduée spécifique en chirurgie orthopédique, dont au moins 2 ans dans des établissements de catégorie A
- Formation postgraduée en traumatologie : Au moins 3 ans dans des établissements reconnus pour la formation postgraduée spécifique en chirurgie orthopédique également reconnus pour la formation postgraduée en traumatologie de l'appareil locomoteur (catégorie 1 ou 2)
- Recherche ou formation MD-PhD : Sur les 6 ans de formation postgraduée, il est possible de valider au maximum 1 an de recherche ou de formation MD-PhD terminée

chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur au CHUV

temps partiel
et vie privée

- Les temps partiels peuvent être envisagés, mais risquent de rallonger la durée de formation compte tenu du fait de devoir compléter un catalogue opératoire
- Notre spécialité est soumise à des horaires de garde avec une présence 24/7 de médecins assistant·e·s et de chef·fe·s de cliniques selon un planning de garde de jours, nuits et week-ends

où, quand et
comment postuler?

- Postulation jusqu'à mi-octobre pour une prise de poste le 1er mai 18 mois plus tard
- Nombre de place variable selon les années ; pré-sélection des dossiers en décembre : réponse fin décembre - début janvier ; entretiens devant la commission d'engagement début juin : réponse fin juin
- Infos : Pernet Isabelle (Isabelle.Pernet@chuv.ch)



ISFM – Titre de spécialiste en
chirurgie orthopédique et
traumatologie de l'appareil locomoteur

ORGANISATION : ÉCOLE DE MÉDECINE – FBM